

Bonjour Charles,

Je n'ai connaissance d'aucune étude qui évalue directement l'impact des rejets de ballast d'eau salée dans les ports d'eau douce et d'eau saumâtre. Cette préoccupation visant la région des Grands Lacs a été soulevée dans le cadre de diverses réunions auxquelles j'ai participé. J'ai entendu dire que la quantité de ballast d'eau salée déversée chaque année par les navires dans les Grands Lacs est faible comparativement à la quantité de sel gemme et de saumure utilisée sur les routes en hiver (et qui peuvent potentiellement s'infiltrer dans le bassin des Grands Lacs). Il y a de la documentation qui montre les effets négatifs de l'utilisation du sel de voirie ou de saumure sur l'environnement, mais je ne suis pas certain que le ballast des navires entraînerait des effets similaires puisque je suppose qu'il sera à plus faible concentration et immédiatement dilué/mélangé dans les eaux réceptrices.

Sarah

Bonjour,

Mon collègue Arezki Belounis est au BAPE (audiences sur la protection de l'environnement) au Saguenay pour les audiences sur un énorme projet de gaz naturel liquéfié là-bas. On lui a posé quelques questions sur l'eau salée introduite dans les eaux douces ou saumâtres (sans lien avec l'introduction de nouvelles espèces non indigènes).

En somme, les questions visent à déterminer si le gouvernement du Canada a connaissance d'une ou de plusieurs études sur les effets de l'introduction de tonnes d'eau salée provenant des réservoirs d'eau de ballast dans des milieux saumâtres ou d'eau douce. Cette pratique est-elle dangereuse ou met-elle l'environnement en danger?

Si la réponse dit que c'est sécuritaire, il serait également utile d'y ajouter que le délestage est permis dans les Grands Lacs à cause de cela.

Au cours de ces audiences, 24 heures sont accordées pour répondre aux questions. C'est pourquoi je vous demande si possible de répondre avant la fermeture des bureaux, lundi.

Si des références ou des documents sont disponibles, n'hésitez pas à les inclure dans votre réponse.

Merci!

Charles Laliberté